

Compte  
Administratif  
2018



Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Commune de 



<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1. BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Recettes de fonctionnement : 26 M€, stables</b>	<b>5</b>
1.1.1 Remboursement Assurance Personnel et Décharges : 324 k€	5
1.1.2 Produits des services, domaines et ventes diverses : 2.9 M€	6
1.1.2.1 Produits des services : 1.35M€	6
1.1.2.2 Remboursement de charges de personnel : 1.2 M€	7
1.1.2.3 Remboursement de frais 800 k€	7
1.1.3 Ressources Fiscales : 19.2 M€	8
1.1.3.1 Fiscalité Communale : 12 M€	8
1.1.3.2 Fiscalité Communautaire : 6.2 M€	9
1.1.3.3 Fiscalité indirecte : 1 M€	9
1.1.4 Dotations et Participations : 3.2 M€	10
1.1.4.1 Dotations de l'Etat : 2.1 M€	10
1.1.4.2 Autres organismes : 620 K€	11
1.1.4.3 Valorisation quotient Familial : 531 k€	11
1.1.5 Autres produits de gestion courante 152 k€	11
1.1.6 Produits Exceptionnels	11
<b>1.2 Dépenses de fonctionnement : 21 M€, quasi stables</b>	<b>12</b>
1.2.1 Charges à caractère général : 4.8 M€	12
1.2.1.1 Achats : 2.2 M€	13
1.2.1.2 Services Externes 2.5 M€	13
1.2.1.3 Impôts 44 k€	14
1.2.2 Charges de personnel : 13.1 M€	14
1.2.3 Autres charges de gestion courante : 2.8 M€	14
1.2.3.1 Participations obligatoires : 933 k€	14
1.2.3.2 Associations 640 k€	14
1.2.3.3 Action Sociale : 1.1 M€	15
1.2.4 Charges financières : 124 k€	15
1.2.5 Charges exceptionnelles : 16 k€	15
1.2.6 Atténuation de produits : 312 k€	15
<b>1.3 Epargne de Gestion, Epargne Brute</b>	<b>16</b>
<b>1.4 Recettes d'investissement 3.4 M€, en baisse de 8%</b>	<b>17</b>
1.4.1 FCTVA : 1.35 M€, 40% des recettes, en forte progression	17
1.4.2 Subventions : 1.32 M€, 39% des recettes, en très forte progression	17
1.4.3 Taxe d'aménagement : 355 k€, 10% de nos recettes, doublement	18
1.4.4 Cessions : 192 k€, 6% des recettes, en baisse forte	18
1.4.5 Amendes de police : 168 k€, 5 % des recettes, en baisse	18
<b>1.5 Dépenses d'investissement : 7.95 M€</b>	<b>19</b>
1.5.1 Travaux : 3.5 M€, 44% de notre investissement	19
1.5.1.1 Travaux sur bâtiments : 1.8 M€	19
1.5.1.2 Travaux de voirie : 1.6 M€	20
1.5.2 Jardins de la culture – Ecoles d'art : 2,8 M€, 35 % de notre investissement	20
1.5.3 Equipements : 1.47 M€, 18,5% de notre investissement	20
1.5.3.1 Matériels Divers : 760 k€	20
1.5.3.2 Matériel roulant : 300 k€	21
1.5.3.3 Mobilier : 220 k€	21
1.5.3.4 Divers : 188 k€	21
1.5.4 Etudes, logiciels, et opération façades : 108 k€	21
1.5.5 Travaux en régie : 106 k€	21
<b>2. BUDGET ANNEXE EAU</b>	<b>22</b>
<b>2.1 Recettes de fonctionnement 1.4 M€</b>	<b>22</b>
<b>2.2 Dépenses de fonctionnement 950 k€</b>	<b>22</b>
<b>2.3 Recettes d'investissement 389 k€</b>	<b>23</b>
<b>2.4 Dépenses d'investissement 244 k€</b>	<b>23</b>
<b>3. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>	<b>24</b>

2.1 Recettes de fonctionnement 350 k€	24
2.2 Dépenses de fonctionnement 69 k€	24
2.3 Recettes d'investissement 808 k€	25
2.4 Dépenses d'investissement 346 k€	25
<b>ANNEXES liste</b>	<b>26</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019



Commune de 

# Introduction

---

L'objectif de ce rapport est de rendre compte annuellement des opérations budgétaires que l'ordonnateur a exécutées.

A cet effet, à la clôture de l'exercice budgétaire, le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes sont proposés.

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Il présente en outre les résultats comptables de l'exercice.

Et il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ce rapport s'appuie sur une première partie consacrée au **budget principal**.

Un second chapitre est dédié au **budget EAU** pour terminer par un troisième opus évoquant le **budget ASSAINISSEMENT**.

## Méthodes :

Afin de faciliter le suivi et la navigation entre les documents, les différentes sections seront évoquées selon la même présentation que la maquette du compte administratif.

En termes de méthode, 2 points majeurs sont à noter :

- ✓ Positionnement des travaux en régie, comptabilisés en fonctionnement mais présentés en section d'investissement pour un montant de 106 k€
- ✓ positionnement des produits de cessions, comptabilisés en fonctionnement mais présentés en section d'investissement pour un montant de 192 k€

Seules les opérations réelles sont développées dans ce rapport. En effet les opérations d'ordre s'équilibrent à 2 933 833.78 € en dépenses et en recettes.

Pour information ce document retrace notamment près de 22 000 pièces comptables : 19 000 pièces de dépenses et 2 700 titres de recettes.

Afin de faciliter les comparaisons, les tableaux précédemment présentés gardent toute leur pertinence et sont conservés et positionnés en annexe.

Afin de faciliter la lecture certains montants sont arrondis sans dénaturer la réalité.

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

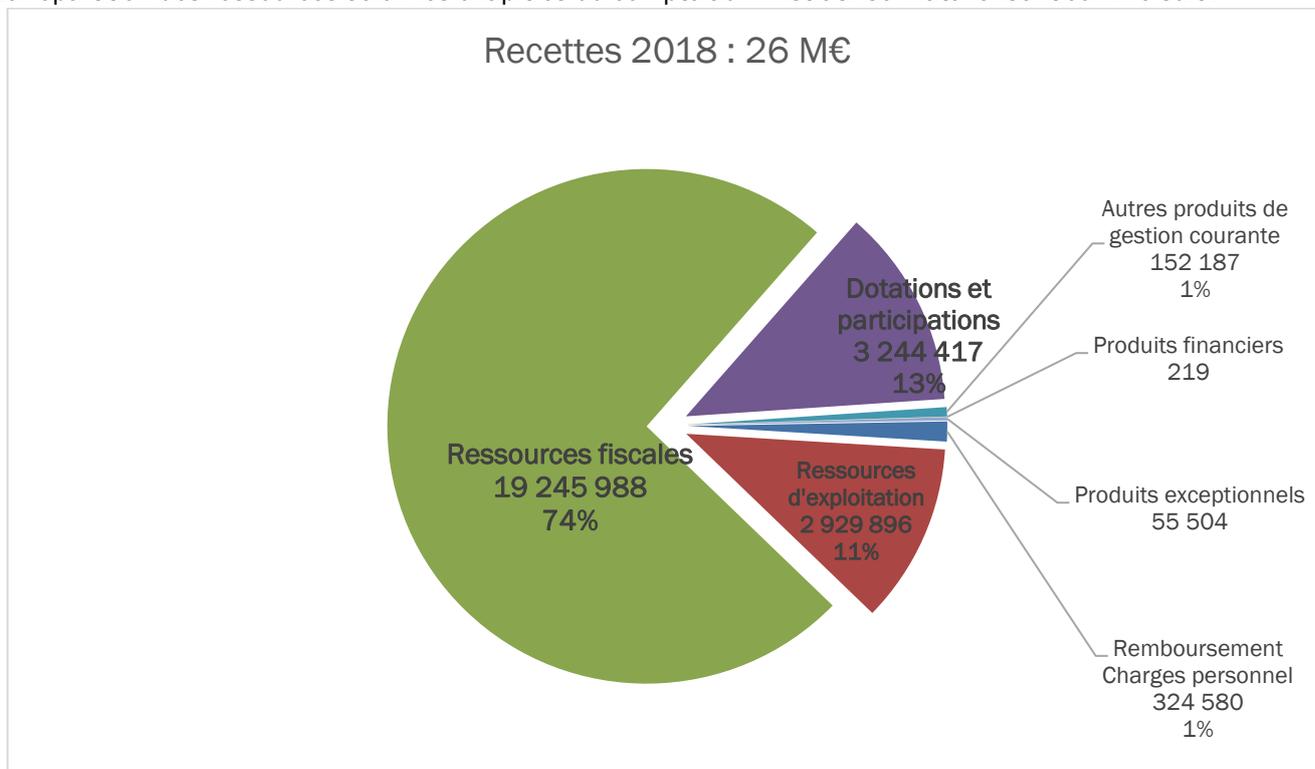


# 1. BUDGET PRINCIPAL

## 1.1 Recettes de fonctionnement : 26 M€, stables

Les recettes réelles de la collectivité passent de 25.86 M€ en 2017 à 25.95 M€ en 2018 soit une quasi stabilité (+0.32%). Cette stabilisation est positive, elle met en effet fin à une baisse moyenne de 1.92 % en rythme annuel entre 2014 et 2018.

La répartition des ressources selon les chapitres du compte administratif se matérialisent comme suit :



Cela représente un ratio de 1 263 €/habitant supérieur à la moyenne des communes du département de même strate démographique qui se situe à 1 163 €/habitant<sup>1</sup>.

### 1.1.1 Remboursement Assurance Personnel et Décharges<sup>2</sup> : 324 k€

Ce chapitre connaît une augmentation de 70 k€ entre 2017 et 2018.

Il regroupe le remboursement des congés longs pour cause de santé (en hausse de 50 k€) par les assurances souscrites par la collectivité ainsi que les décharges d'activité (en hausse de 20 k€).

<sup>1</sup> Source Fiches AE2F Gestion 2017, Direction Générale des Finances Publiques. Population Riom 2018 : 19 861 habitants

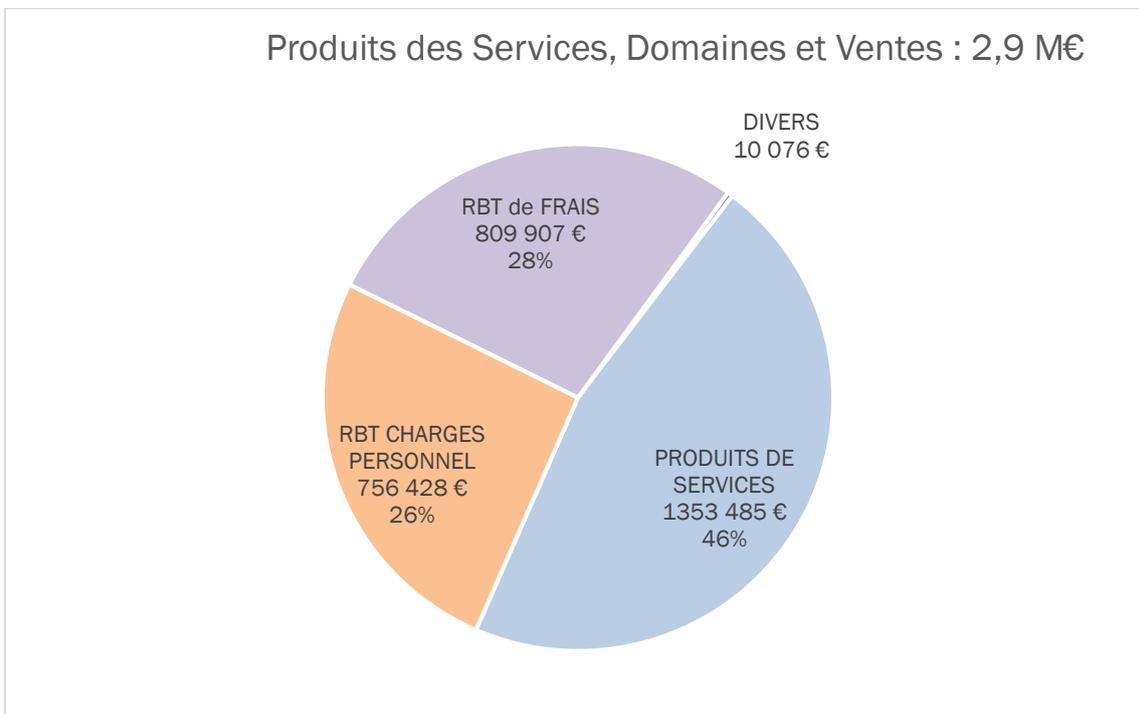
Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807

BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## 1.1.2 Produits des services, domaines et ventes diverses<sup>3</sup> : 2.9 M€

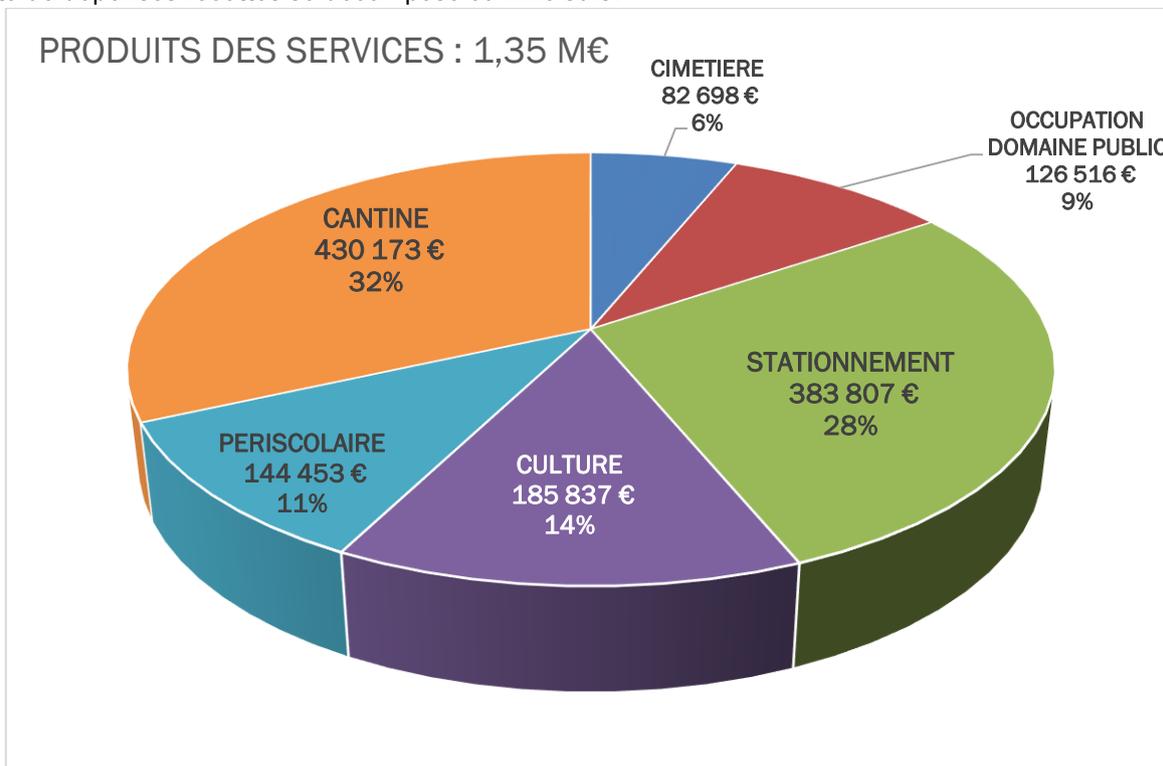
Ce poste regroupe les produits des services, d'utilisation du domaine ainsi que les remboursements de frais de personnel mis à disposition ou de frais autres.

Ce poste est en augmentation de 166 k€, soit près de 6% entre 2017 et 2018.



### 1.1.2.1 Produits des services : 1.35M€

Ce poste de dépenses recettes se décompose comme suit :



Accusé de réception en préfecture  
063-216363008-20190328-DELIB19032807  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Commune de 

Ces recettes progressent globalement de 200 k€ en volume entre 2017 et 2018.  
 Cette hausse succède à deux années de quasi stabilité.

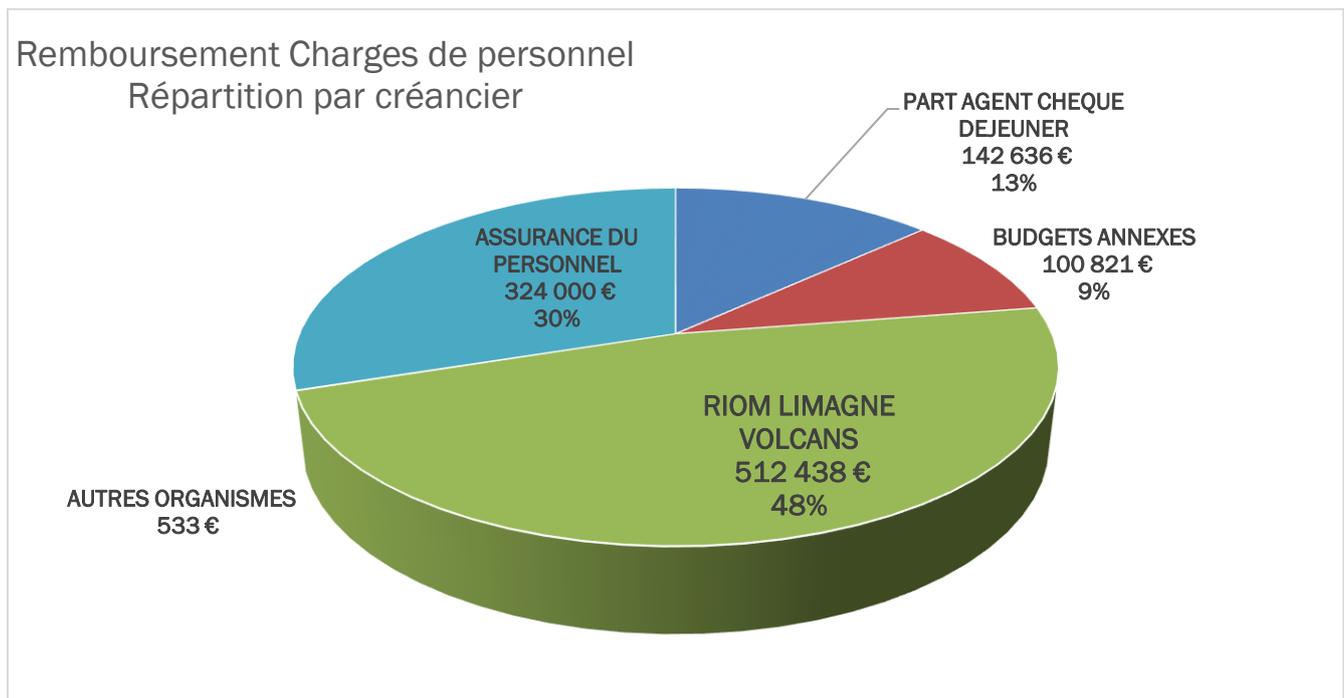
Elle prend principalement appui sur un élargissement de services et du nombre d'utilisateurs. Il en est ainsi par exemple du cimetière où le nombre de concessions attribuées a augmenté, ainsi que de la cantine. Quant au stationnement dont les recettes augmentent, il convient de rappeler que cette réforme a été accompagnée notamment de la mise en place de tarifs d'abonnements qui n'existaient pas antérieurement. Ce faisant, cette nouvelle politique a permis de fluidifier le stationnement et de répondre à la diversité des besoins en stationnement.

### 1.1.2.2 Remboursement de charges de personnel : 1.2 M€

Le montant total des remboursements de charges de personnel se monte à 1.2 M€.

Pour avoir un panorama complet de ces remboursements le parti est pris d'intégrer ici les 324 k€ de remboursement par les assurances du personnel (chapitre 013).

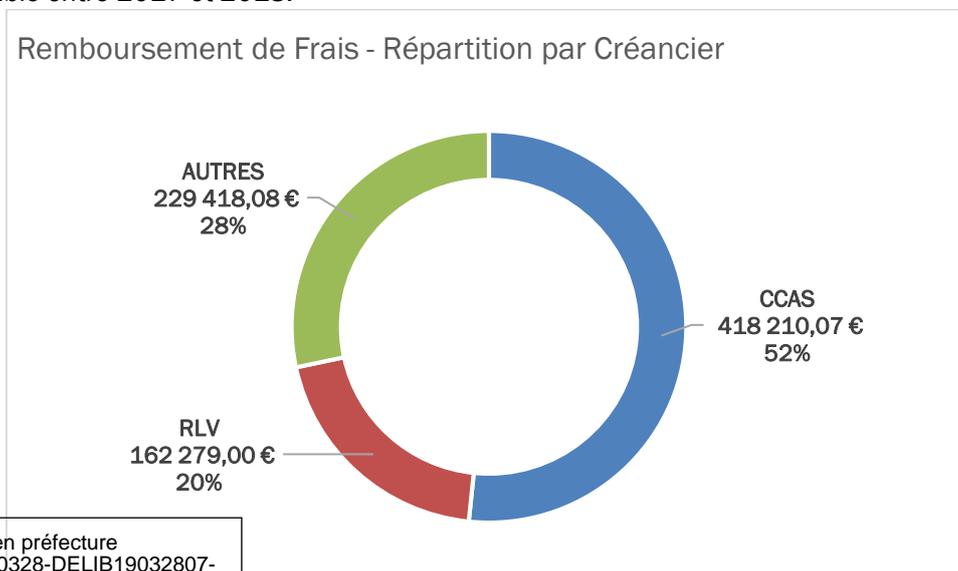
Ce qui amène ce poste à 1.5 M€ répartis comme suit :



Ce poste est relativement stable. La variation significative concerne le poste remboursement assurances de personnel et décharge qui augmente de 70 k€ comme détaillé au paragraphe 1.1.1.

### 1.1.2.3 Remboursement de frais 800 k€

Ce poste est stable entre 2017 et 2018.



Accusé de réception en préfecture  
 063-216303008-20190328-DELIB19032807-BF  
 Date de télétransmission : 02/04/2019  
 Date de réception préfecture : 02/04/2019

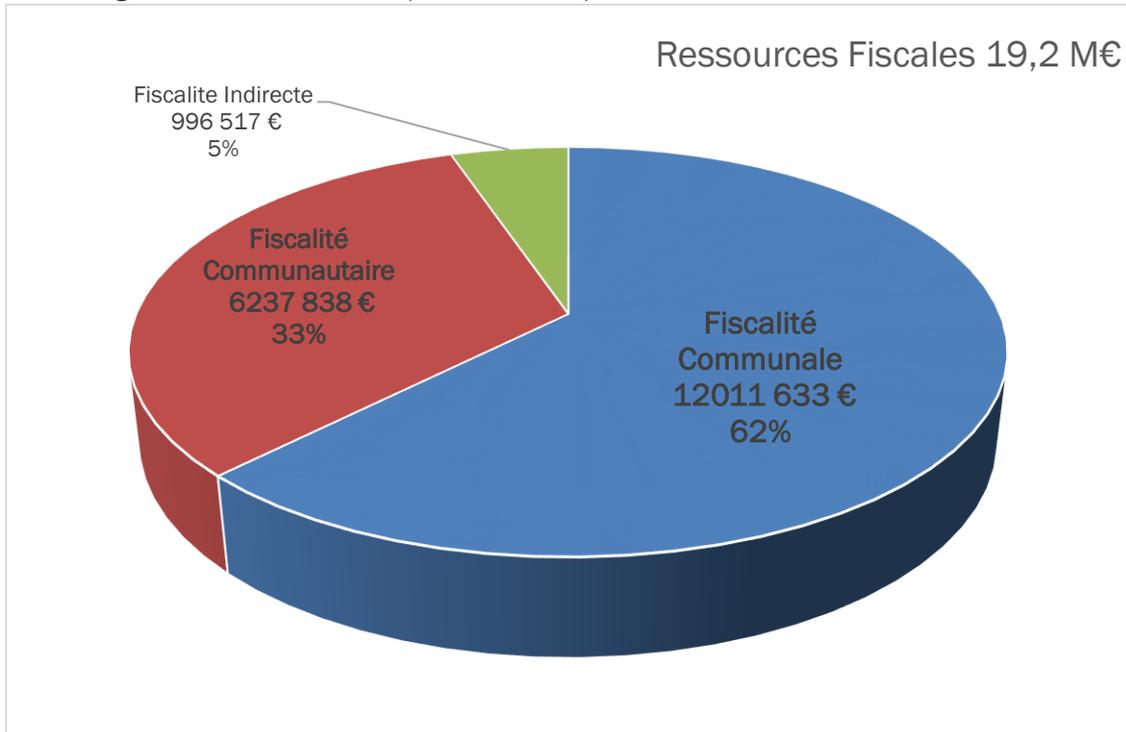
Les 418 k€ correspondent à la valorisation comptable des moyens mis à disposition du CCAS.

Les 162 k€ représentent les frais correspondant à la mise à disposition du personnel à notre partenaire RLV.

Quant aux 229 k€, ils représentent les repas facturés à Enval et Ménétrol dans le cadre de la cuisine centrale à hauteur de 125 k€, le remboursement de la production florale pour 9 k€, la location gymnases aux collèges et lycées à hauteur de 60 k€, et 20 k€ de fourrière.

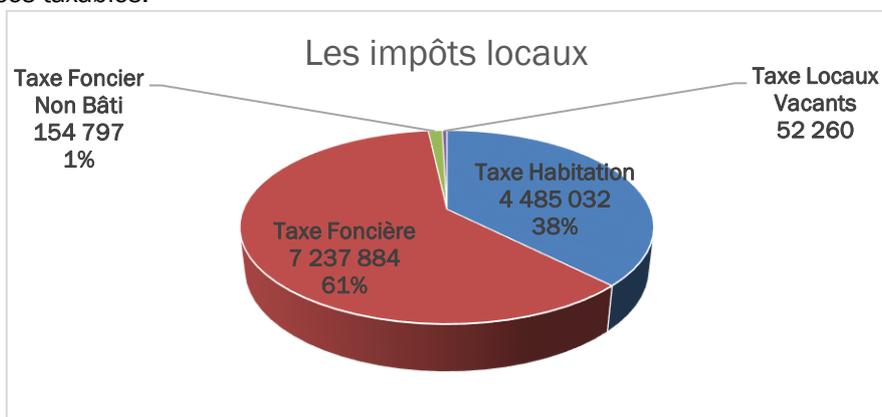
### 1.1.3 Ressources Fiscales<sup>4</sup> : 19.2 M€

Ce poste est en augmentation de 0.74% et peut se décomposer en 3 masses distinctes :



#### 1.1.3.1 Fiscalité Communale : 12 M€

La collectivité a maintenu ses taux d'imposition inchangé. Les produits de la fiscalité ont malgré tout connu une progression de 2 % pour légèrement dépasser les 12 M€. Cette progression est principalement due, dans la continuité des exercices antérieurs, à la revalorisation automatique des bases<sup>5</sup> de 1.24 % en 2018 et à un léger dynamisme des bases taxables.



<sup>4</sup> Cette rubrique correspond au chapitre 73 du CA

<sup>5</sup> Depuis le 1er janvier 2018, la revalorisation périodique forfaitaire des valeurs locatives foncières est désormais liée au dernier taux d'inflation annuel constaté (taux du mois de novembre), au lieu du taux d'inflation annuelle prévisionnelle (article 1518 bis du code général des impôts, issu de la loi de finances pour 2017).  
Accusé de réception en préfecture  
0632183036082019032819032807  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

### 1.1.3.2 Fiscalité Communautaire : 6.2 M€

Ces transferts correspondent majoritairement à la restitution de taxe professionnelle initialement communale, déduite des charges/produits transférés à l'occasion de la création de l'EPCI Riom Limagne Volcans (RLV).

Cette restitution de taxe professionnelle est complétée par 1.3 M€ de dotation de solidarité.

Les transferts en provenance de RLV se situent à 6.24 M€ et sont restés stables entre 2017 et 2018.

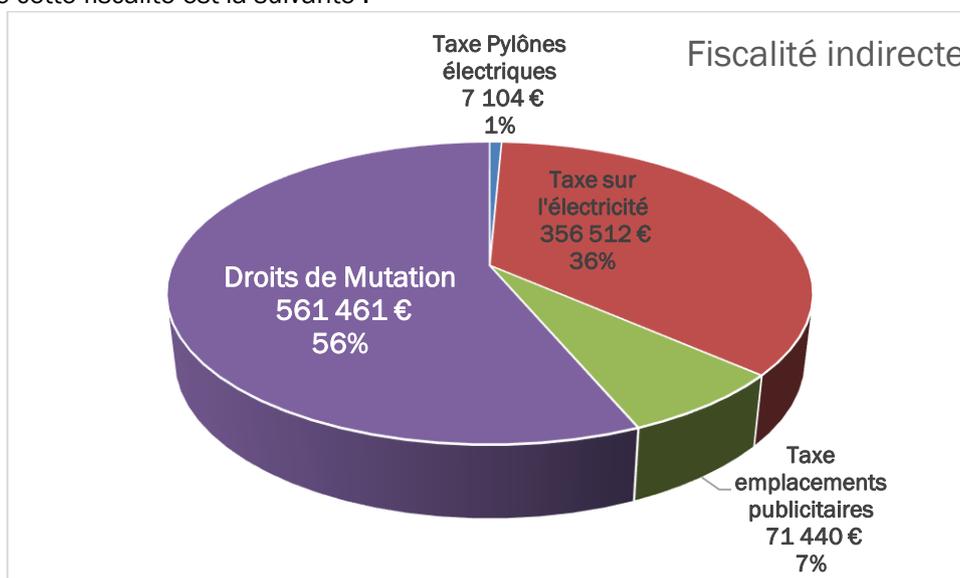
Cette stabilité est due à l'application décalée à l'exercice 2019 des transferts de charges déterminés par les CLECT<sup>6</sup> tenues en 2017 et 2018, en lien avec les modifications des statuts suite à la fusion des 3 EPCI. Ces transferts donneront lieu à délibération préalable du conseil municipal.

Globalement ces transferts en provenance de notre EPCI connaissent une érosion annuelle moyenne de 3.35% entre 2014 et 2018, érosion liée à des transferts de charges équivalents mais aussi à la mise en place de critères de redistribution incluant un aspect solidarité.

### 1.1.3.3 Fiscalité indirecte : 1 M€

Une baisse de 100 k€ par rapport à 2017 est intervenue. Cette décreue s'explique principalement par une baisse de près de 71 k€ des droits de mutation et de 20 k€ de la taxe sur l'électricité.

La répartition de cette fiscalité est la suivante :

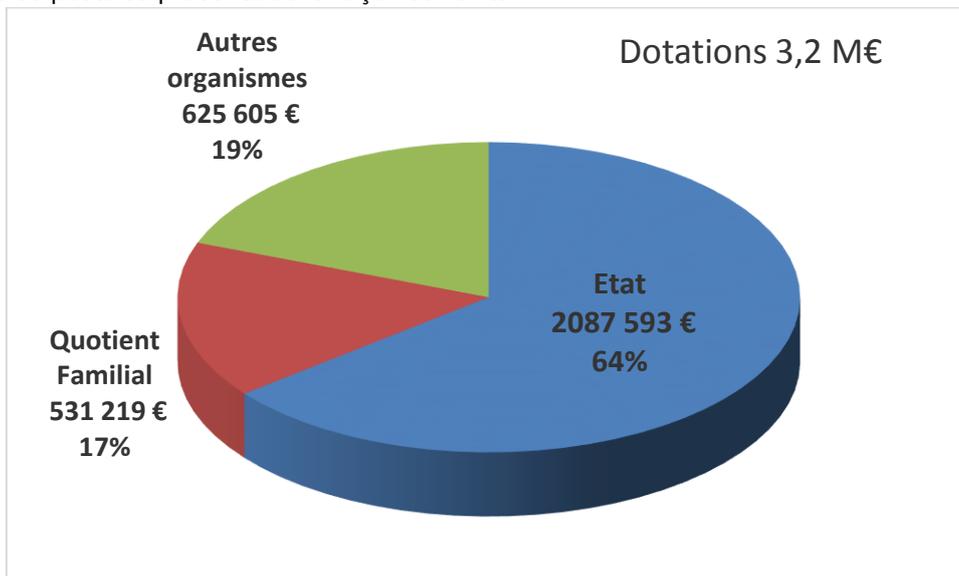


Accusé de réception en préfecture  
063-246303008-20190328-DLUB19032807  
BFCOMMUNES MEMBRES, la neutralité budgétaire des transferts de compétences.  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

### 1.1.4 Dotations et Participations<sup>7</sup> : 3.2 M€

Ce poste connaît une baisse de 4.9% due à la baisse des dotations Etat.

La répartition de ce poste se présente de la façon suivante :



#### 1.1.4.1 Dotations de l'Etat : 2.1 M€

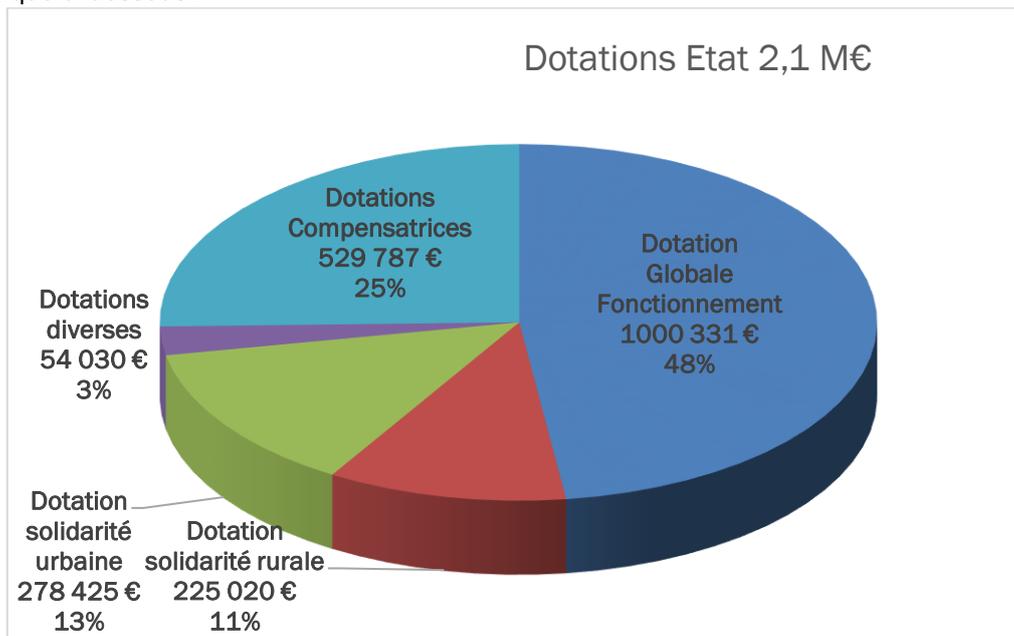
Les dotations de l'Etat tombent en 2018 à 2.09 M€ en baisse de 11.64% par rapport à 2017.

Cette baisse est continue depuis 2014, exercice qui avait déjà subi une première baisse de 6.5%.

Entre 2014 et 2018 les dotations de la commune ont connu une baisse d'1.44 M€ soit près de 41% de baisse en 4 ans.

Bien que la dotation de solidarité rurale connaisse une augmentation de 8 % tout comme la dotation de solidarité urbaine qui progresse quant à elle de près de 7 %, cela ne suffit pas à compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement qui perd 300 k€ en consultant le compte 7411. Cette perte est atténuée par la suspension de la contribution au redressement des comptes publics à hauteur de 250 k€.

Le détail des dotations, habituellement fourni, figure en annexe et une synthèse de ces dotations est présentée dans le graphique ci-dessous :



Accusé de réception en préfecture  
 063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
 BF Cette rubrique correspond au chapitre 74 du CA  
 Date de télétransmission : 02/04/2019  
 Date de réception préfecture : 02/04/2019

#### 1.1.4.2 Autres organismes : 620 K€

Ce poste de recettes est principalement composé des subventions de la caisse d'allocations familiales à hauteur de 443 k€.

Viennent ensuite par ordre de contribution le fonds d'amorçage des rythmes scolaires à hauteur de 70 k€ ainsi que le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour 46 k€.

Les saisons culturelles, reconnues « scènes régionales » sont par ailleurs soutenues par la région à hauteur de 35 k€.

Le département participe aussi à cet effort en consacrant par exemple 8k€ aux saisons culturelles et 14 k€ à l'école de musique.

#### 1.1.4.3 Valorisation quotient Familial : 531 k€

Ce poste, en hausse de 38 k€, est la matérialisation comptable de l'effort consenti par la collectivité au titre de la politique de quotient familial appliquée à la tarification communale.

#### 1.1.5 Autres produits de gestion courante<sup>8</sup> 152 k€

Cette rubrique est en baisse de plus de 14%.

Elle regroupe :

- ✓ des loyers, relativement stables à 147 k€
- ✓ les produits issus de la régie publicitaire en forte baisse de 5 k€,
- ✓ et le reversement de charges locatives par le SMAF en forte baisse de 15 k€.

#### 1.1.6 Produits Exceptionnels<sup>9</sup> 55 k€

Ce poste regroupe les annulations de mandats à hauteur de 30k€, 20 k€ de remboursement d'assurances et 5k€ de pénalités appliquées.

Pour informations et comme indiqué en introduction les cessions sont neutralisées à hauteur de 192 k€ pour être évoquées en section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
063-216503008-20190328-PLIB919032807  
BP Cette rubrique correspond au chapitre 77 du CA  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

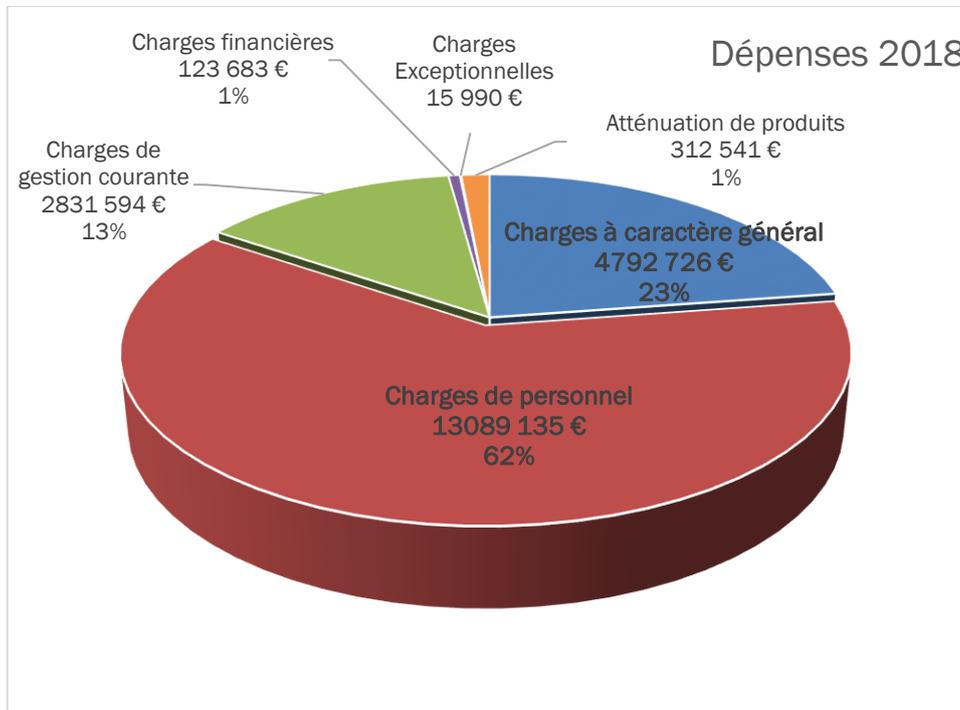
Commune de 



## 1.2 Dépenses de fonctionnement : 21 M€, quasi stables

Les dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité s'élèvent à 21.06 M€ contre 21.02 M€ en 2017 soit une quasi stabilité (+0.18%).

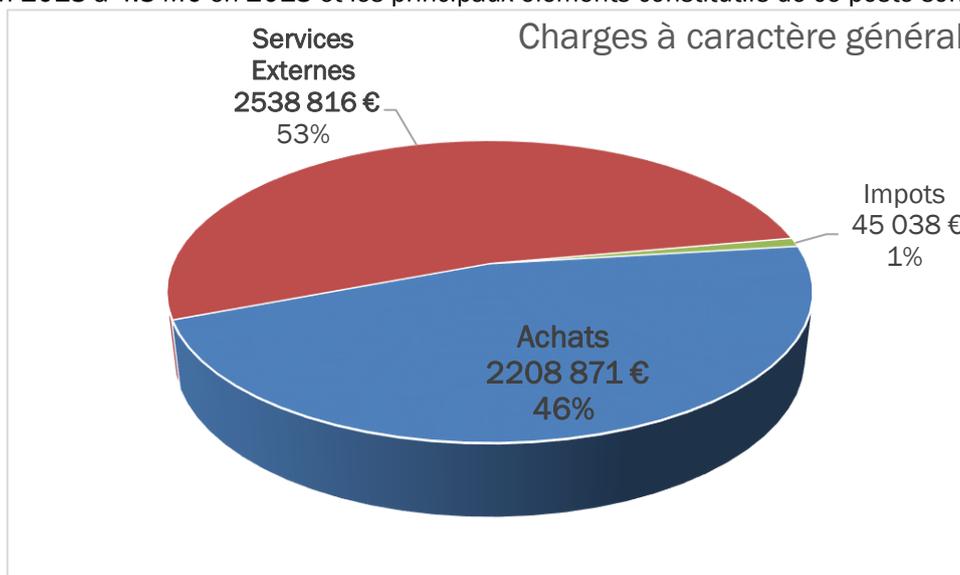
Ces dépenses représentent un ratio de 1 060 €/habitant légèrement supérieur à la moyenne des communes du département de même strate démographique qui se situe à 1 002 €/habitant<sup>10</sup>.



### 1.2.1 Charges à caractère général<sup>11</sup> : 4.8 M€

Ce poste, aussi appelé charges à caractère général, est le cœur des dépenses quotidiennes de la collectivité.

Il se monte en 2018 à 4.8 M€ et les principaux éléments constitutifs de ce poste sont les suivants :



<sup>10</sup> Source Fiches AE2F Gestion 2017, Direction Générale des Finances Publiques.

Accusé de réception en préfecture  
Population Plon, année 2018 : 19 861 habitants

063 216503808-20190328-021R19032807-  
BF<sup>11</sup> Cette rubrique correspond au chapitre 011 du CA

Date de télétransmission : 02/04/2019

Date de réception préfecture : 02/04/2019

Ce poste est en progression de 200 k€, soit 4.33 % par rapport à 2017, répartie également entre les postes services externes et achats qui augmentent chacun de 100 k€.

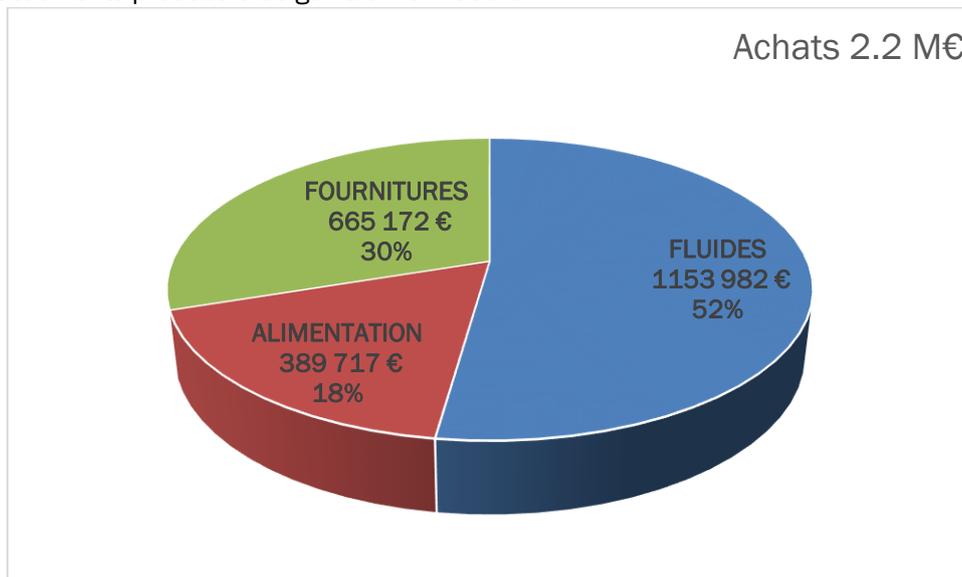
L'accélération de l'augmentation est notable entre 2017 et 2018, après une évolution minimale entre 2016 et 2017.

Cette augmentation s'explique principalement par l'application d'une inflation présente bien que faible, mais aussi au travers de quelques éléments détaillés dans les rubriques correspondantes.

### 1.2.1.1 Achats : 2.2 M€

Ce poste connaît une augmentation de 100 k€ notamment suite :

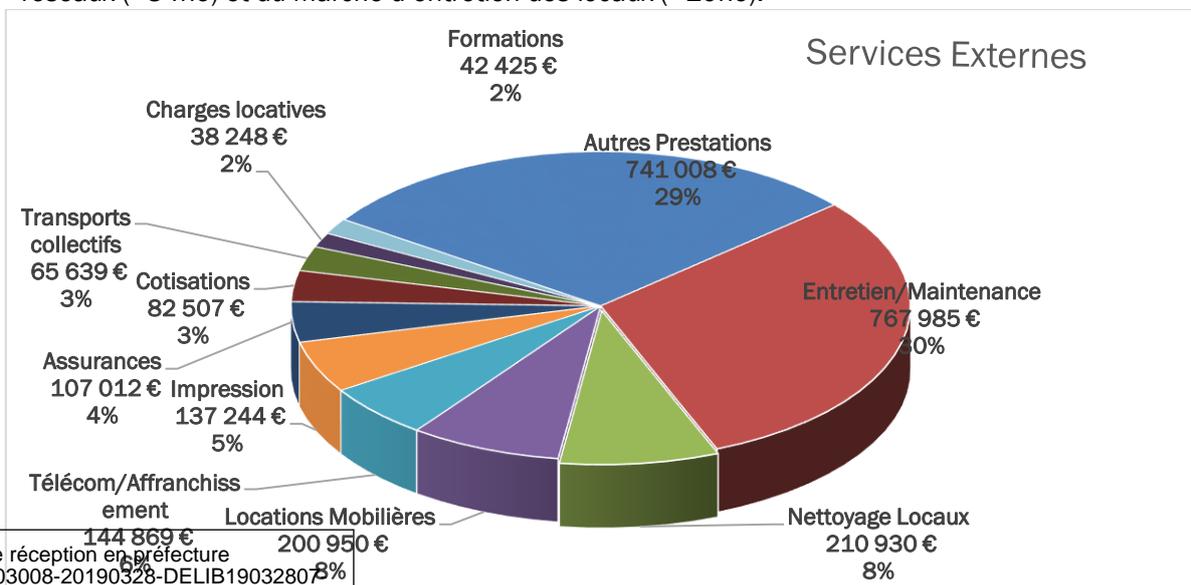
- ✓ à des opérations de renouvellement comme le marché concernant les vêtements de travail à hauteur de 50k€ ou non récurrentes comme l'audit informatique pour 15 k€,
- ✓ et aux fluides qui ont connu une augmentation de près de 40 k€ entre 2017 et 2018, due à une augmentation des coûts unitaires, tout comme les postes eau (+13k€) et carburant (+8 K€). Cette augmentation a été limitée par la politique lancée en matière d'économie d'énergie et de programmes d'investissements productifs de gains en la matière.



### 1.2.1.2 Services Externes 2.5 M€

Ce poste connaît une augmentation de 100 k€ notamment suite :

- ✓ à la mise à jour de contrats de maintenance pour équipements comme ceux de la scène du Rexy ou les défibrillateurs, ou le contrat des avaloirs avec une plus-value de 10k€ suite au passage à une politique préventive et non plus seulement curative.
- ✓ mais aussi à une augmentation des dépenses d'entretien des bâtiments publics (+26k€), d'entretien des réseaux (+34k€) et du marché d'entretien des locaux (+10k€).



Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB190328078  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

### 1.2.1.3 Impôts 44 k€

Cette rubrique, stable, retrace principalement les taxes foncières dont la commune est redevable. La commune est en effet redevable de cette taxe pour les propriétés non affectées à des services publics administratifs.

## 1.2.2 Charges de personnel : 13.1 M€

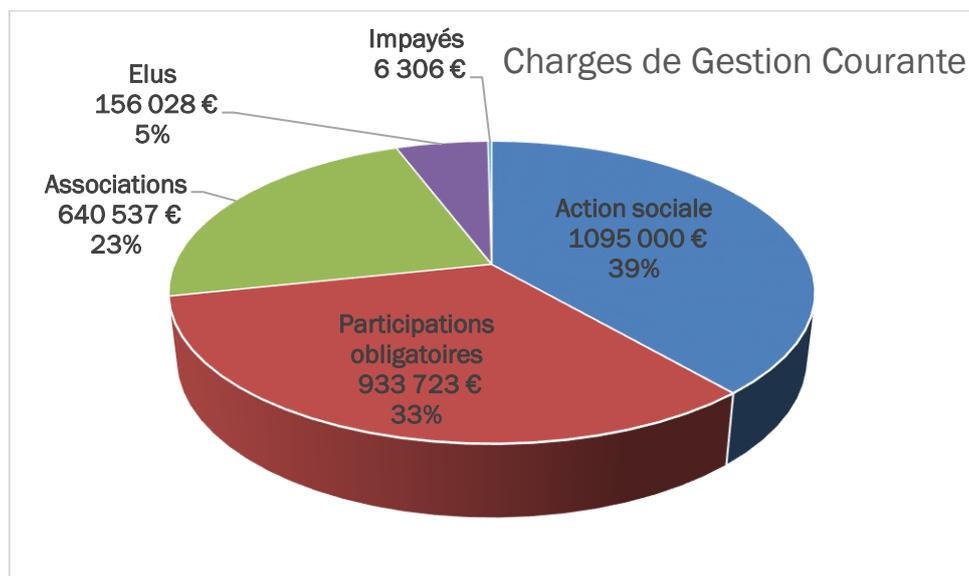
Les dépenses de personnel constituent et de loin le premier poste des dépenses de fonctionnement avec 13.1 M€, en lien avec le niveau de services apporté par la commune.

Ce poste connaît une progression minimale de 85 k€, soit 0.65 % entre 2017 et 2018. Cette progression contenue malgré l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité, et l'introduction d'une prime mise en œuvre en accompagnement du protocole temps de travail montre un réel et rigoureux effort de gestion, pour piloter ce poste de dépenses capital.

Toutefois, cette appréciation doit rester prudente dans la mesure où le quasi maintien du niveau de charge est en partie dû à l'effet conjoncturel de vacance de plusieurs postes lors de mouvements récents de mutation, dans l'attente de l'arrivée des agents nouvellement recrutés. Cette situation ne devrait pas se retrouver sur l'exercice en cours.

## 1.2.3 Autres charges de gestion courante : 2.8 M€

Ce poste est en hausse de 4.11 %. Cette hausse de 110 k€ trouve son explication dans la hausse de la valorisation des moyens de fonctionnement mis à disposition du CCAS (+16 k€), la valorisation de la politique de quotient familial en hausse de 38 k€, ainsi que dans la hausse du subventionnement aux associations (+35 k€) et à l'OGEC (+ 9 k€).



### 1.2.3.1 Participations obligatoires : 933 k€

Ce poste se monte en 2018 à 933 k€ en hausse de 1.69 %.

La contribution au SDIS, qui représente à elle seule 70 % de ce poste est quasi stable. Quant à la participation OGEC, elle représente 25% de nos participations obligatoires et augmente de 9 k€, soit 4% suite à une augmentation du nombre d'élèves et à l'évolution du coût constaté dans le public selon le principe de parité.

### 1.2.3.2 Associations 640 k€

Ce poste valorise le soutien financier de la commune aux associations en hausse de 35 k€ par rapport à 2017. Cette hausse est due au reversement de régularisations de la Caisse d'allocations familiales à l'ARJ et au centre social Joseph Gaidier.

A ce poste s'ajoutent les prestations en nature en provenance de la collectivité, dont les associations bénéficient au quotidien : mise à disposition de locaux, prêts de matériels et prestations diverses.

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

### 1.2.3.3 Action Sociale : 1.1 M€

Ce poste de dépense recouvre :

- ✓ la subvention d'équilibre de 147 k€ allouée au CCAS
- ✓ ainsi que la traduction financière des coûts de fonctionnement du CCAS pris en charge par la commune à hauteur de 417 k€. Une valorisation plus affinée des moyens de fonctionnement mis à disposition du CCAS, se traduit par une hausse de réajustement de 16 k€ de cette ligne.
- ✓ et enfin la valorisation de la politique du quotient familial à hauteur de 531 k€, en augmentation de 38 k€. Pour rappel cette charge est neutralisée en recette de fonctionnement comme évoqué au paragraphe 1.1.4.3.

### 1.2.4 Charges financières : 124 k€

Les intérêts de la dette contractée par la commune sont en légère baisse compte tenu de l'évolution favorable du profil de taux des emprunts de la collectivité. Ces charges sont à un niveau extrêmement bas compte tenu du faible endettement de la commune.

### 1.2.5 Charges exceptionnelles : 16 k€

Ce poste regroupe les annulations de titres pour 2 k€ et la clôture amiable d'un contentieux pour 12 k€.

### 1.2.6 Atténuation de produits : 312 k€

Il s'agit principalement du FPIC, Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales – à hauteur de 302 k€ et des dégrèvements de taxe d'habitation concernant les locaux vacants à hauteur de 10 k€.

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019



Commune de 

## 1.3 Epargne de Gestion, Epargne Brute

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution 18/17	Evolution 14/18 Moyenne Annuelle
Epargne de gestion (hors frais financiers)	6 221 838	6 308 442	4 778 829	4 973 329	<b>5 017 199</b>	0,88%	-5,24%
Epargne brute (frais financiers déduits)	5 977 699	6 103 624	4 596 915	4 847 542	<b>4 893 516</b>	0,95%	-4,88%
Epargne nette/disponible (emprunts déduits)	4 706 630	4 936 332	3 580 638	4 004 345	<b>3 941 383</b>	-1,57%	-4,34%

L'épargne de la section de fonctionnement sert à financer l'investissement, cela représente notre capacité d'autofinancement.

Il s'agit de déterminer ce qui est réellement disponible en partant de l'épargne de gestion.

### Epargne de Gestion

L'épargne de gestion est la différence entre nos recettes de fonctionnement et nos dépenses.

Elle évolue favorablement entre 2017 et 2018 car les recettes ont eu un rythme de progression plus rapide que nos dépenses : 0.32% pour les recettes contre 0.18% pour les dépenses. Ce qui constitue la configuration idéale. Cette embellie est à nuancer car la baisse des dotations de l'état ne favorise guère la reproduction de cette configuration, comme le confirme l'évolution moyenne annuelle de notre épargne de gestion sur 2014-2018 : nous avons perdu 5.24 %/an entre 2014 et 2018.

### Epargne brute

Avant de financer l'investissement, l'épargne de gestion doit commencer par couvrir les frais financiers.

En retranchant les frais financiers à l'épargne de gestion on obtient l'épargne brute, qui se comporte aussi très bien entre 2018 et 2017 avec une progression de 0.95%. Cette hausse s'explique par la diminution de nos frais financiers, qui accentue la progression de l'épargne de gestion.

### Epargne nette disponible

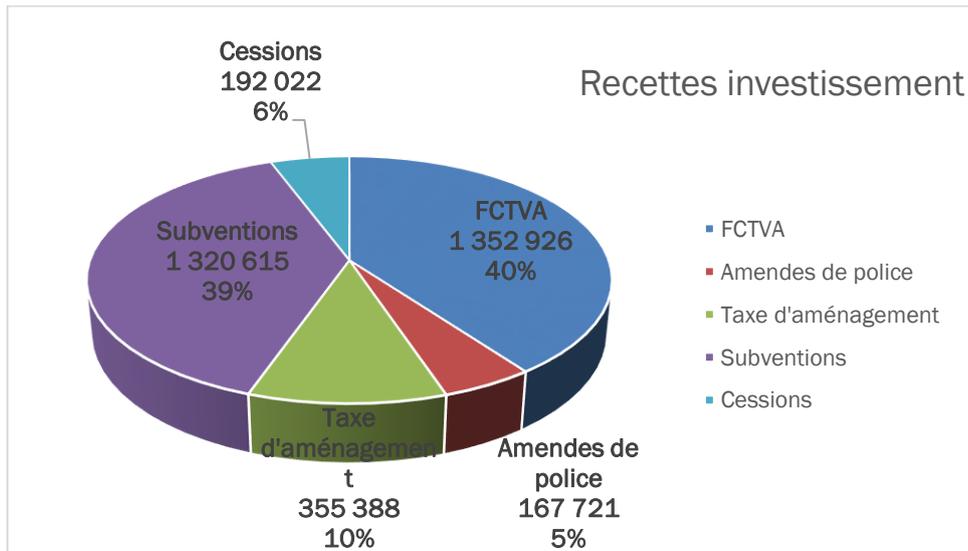
La dernière étape avant de pouvoir « disposer » de cette épargne est de rembourser le capital des emprunts.

Une fois le capital annuel déduit, la collectivité dispose de l'épargne nette, disponible pour financer ses investissements.

Cette épargne disponible se détériore dans des proportions raisonnables du fait de la souscription de deux emprunts en 2017, dont l'impact se fait sentir en 2018.

Malgré une embellie en 2018, il convient de prendre en considération la baisse constante de nos capacités d'autofinancement de l'investissement depuis 2014 et la cure d'austérité imposée aux collectivités.

## 1.4 Recettes d'investissement 3.4 M€, en baisse de 8%



Les recettes d'investissement se montent à 3.4 M€ en 2018, en baisse de 8% par rapport à 2017.

### 1.4.1 FCTVA : 1.35 M€, 40% des recettes, en forte progression

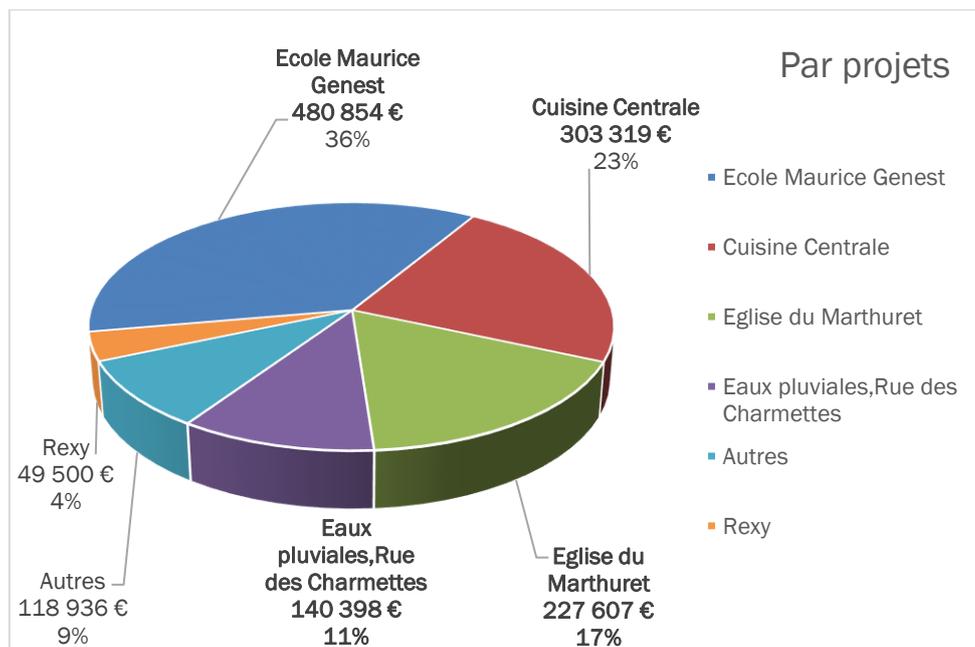
Le FCTVA 2018 connaît une forte progression de 15.4% mécaniquement engendré par le volume de notre investissement de l'année précédente. Un investissement régulier permet de lisser cet effet.

### 1.4.2 Subventions : 1.32 M€, 39% des recettes, en très forte progression

Les subventions, demandées et défendues au montage des projets, puis obtenues en 2018 sont en forte augmentation. Leur versement se fait en fonction de l'avancement du projet avec un solde en fin d'opération.

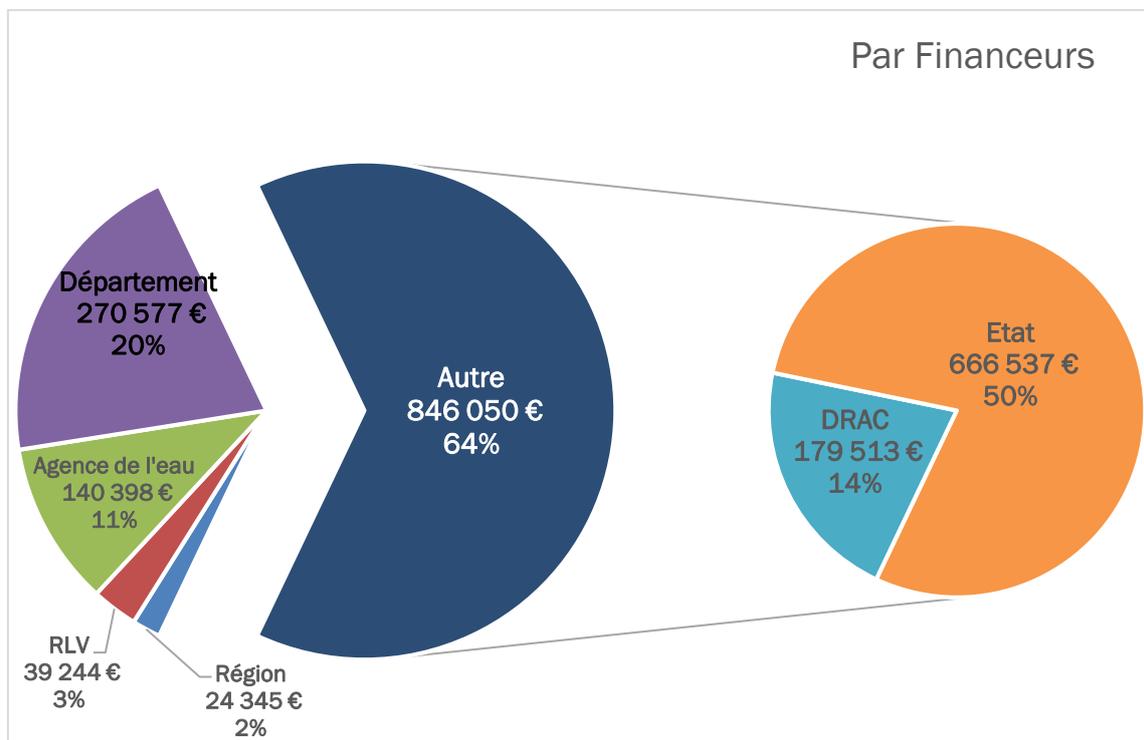
Seules les subventions **encaissées** en 2018 sont retracées.

Les principaux projets financés sont les suivants :



Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Nos principaux financeurs se répartissent comme suit :



### 1.4.3 Taxe d'aménagement : 355 k€, 10% de nos recettes, doublement

La taxe d'aménagement connaît un doublement lié au dynamisme des programmes de construction en cours sur la commune, notamment sur le programme du site Gilbert Romme.

### 1.4.4 Cessions : 192 k€, 6% des recettes, en baisse forte

Les cessions se sont principalement concentrées sur deux opérations immobilières à savoir le local de la Rue du Creux pour 153 k€ et les anciennes archives à hauteur de 10 k€.  
Le complément se compose de 29 k€ de matériel roulant et divers.

Ce poste de recettes est par définition volatil et non garanti en termes de récurrence.

### 1.4.5 Amendes de police : 168 k€, 5 % des recettes, en baisse

L'Etat rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré (article [L2334-24](#) du CGCT).

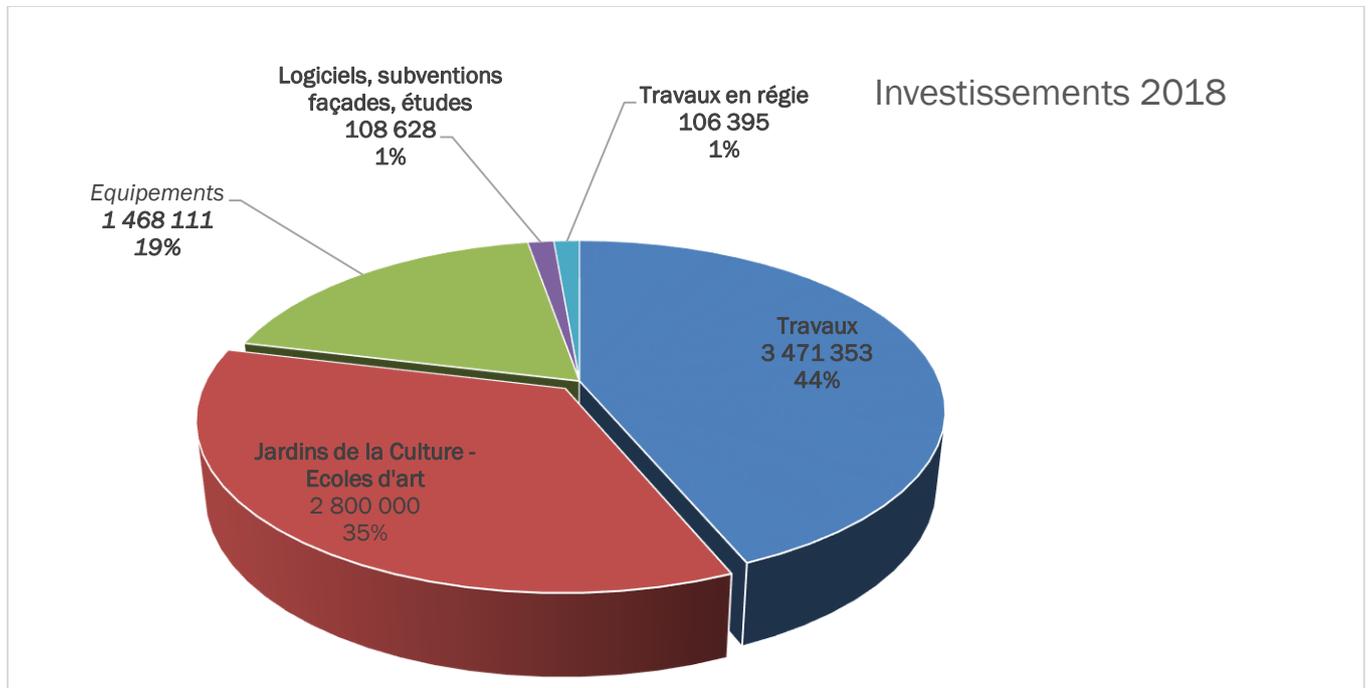
La répartition du produit des amendes est proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune ou groupement.

Ce poste de recettes est très dépendant des aléas de verbalisation et est appelé à diminuer de façon très importante compte tenu de la dépenalisation du stationnement opéré au début de l'année 2018.

## 1.5 Dépenses d'investissement : 7.95 M€

Les remboursements d'emprunt en capital s'élèvent à 952 k€ en 2018, auxquels s'ajoutent 1 250 € de remboursement de caution.

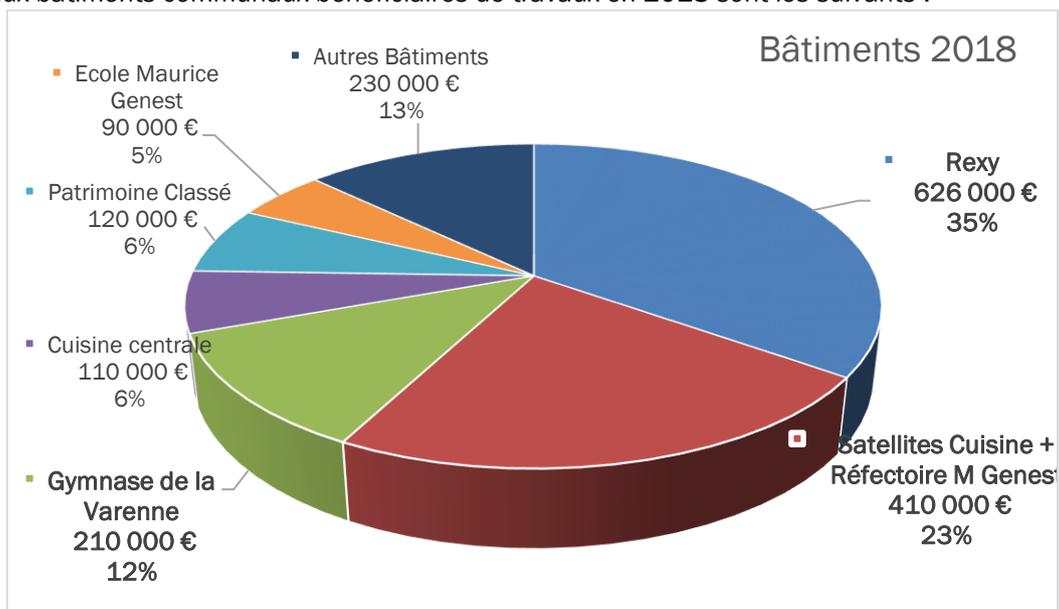
Hors remboursements bancaires, les dépenses d'investissement 2018 frôlent les 8 M€ selon la répartition suivante et avec un taux de réalisation de 76 % :



### 1.5.1 Travaux : 3.5 M€, 44% de notre investissement

#### 1.5.1.1 Travaux sur bâtiments : 1.8 M€

Les principaux bâtiments communaux bénéficiaires de travaux en 2018 sont les suivants :



### 1.5.1.2 Travaux de voirie : 1.6 M€

L'année 2018 a vu un important programme de voirie se concrétiser.

Les principales voies concernées sont les suivantes :

- ✓ des opérations liées à la mise en œuvre du schéma directeur eau et assainissement comme l'Avenue de Chatel pour 755 k€ et la rue Planchepaleuil pour 60 k€
- ✓ des travaux liés aux opérations de constructions comme l'espace Gilbert Romme pour 205 k€ en lien avec l'opération quartus ou la rue Mazuer et faubourg de la Bade pour 80 k€ en lien avec l'aménagement des jardins de la culture,
- ✓ diverses opérations pour un montant de 110 k€.

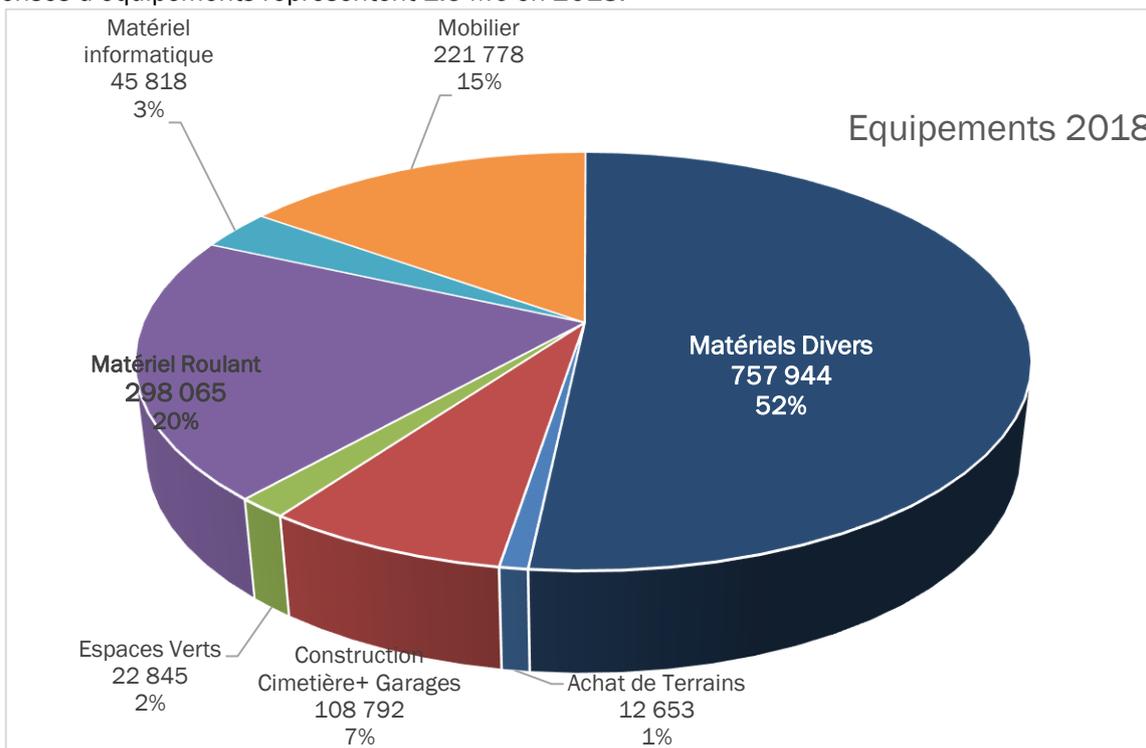
2018 a par ailleurs été l'année d'un important programme de grosses réparations de voiries à hauteur de 390 k€.

### 1.5.2 Jardins de la culture – Ecoles d'art : 2,8 M€, 35 % de notre investissement

La rénovation du couvent des Rédemptoristines, destiné à accueillir les écoles d'art de la commune a connu une avancée importante en 2018, se traduisant par le versement de 2.8 M€ de fonds de concours à RLV qui porte la maîtrise d'ouvrage.

### 1.5.3 Equipements : 1.47 M€, 18,5% de notre investissement

Les dépenses d'équipements représentent 1.5 M€ en 2018.



#### 1.5.3.1 Matériels Divers : 760 k€

Le principal poste s'élève à 760 k€ dont les grandes masses se répartissent comme suit :

- ✓ 450 k€ horodateurs et divers équipements sécurité
- ✓ 83 k€ pour l'équipement du REXY (dont 80 de fauteuils)
- ✓ 40 k€ de mobilier urbain (mobilier et panneaux affichage libre)
- ✓ 35k€ d'équipements et instruments de musique pour les écoles d'arts
- ✓ 30 k€ de matériel des écoles et 13 k€ de matériel sportif
- ✓ 15 k€ de matériel pour la cuisine centrale et satellites

Accusé de réception Fourrières Régie et outillage services techniques

063-216303008-20190328-DELIB19032807

BF

Date de télétransmission : 02/04/2019

Date de réception préfecture : 02/04/2019

Commune de 

- ✓ 45 k€ d'équipements divers

### **1.5.3.2 Matériel roulant : 300 k€**

4 Achats ont été faits dans ce domaine :

- ✓ Balayeuse pour 165 k€,
- ✓ Tractopelle pour 75 k€,
- ✓ Camion à hayon logistique 40 k€,
- ✓ Véhicules de RLV pour 20 k€.

### **1.5.3.3 Mobilier : 220 k€**

Les 220 k€ de mobilier sont principalement concentrés cette année sur les écoles et les satellites de la cuisine centrale. Cette concentration s'explique par la livraison récente de ces deux équipements.

### **1.5.3.4 Divers : 188 k€**

Pour compléter cette partie équipements, il convient de citer :

- ✓ 108 k€ de travaux cimetière et achat de garages
- ✓ 45 k€ de matériel informatique
- ✓ 22k€ de matériel espaces verts
- ✓ 13 k€ d'achat de terrains occasionnés par les travaux de voirie.

## **1.5.4 Etudes, logiciels, et opération façades : 108 k€**

Ce poste de dépenses représente 108 k€ dont 52 k€ pour l'opération de ravalement de façades en site classé et 56 k€ de logiciels informatiques.

## **1.5.5 Travaux en régie : 106 k€**

Les travaux en régie ont été valorisés à hauteur de 106 k€ en 2018.

## 2. BUDGET ANNEXE EAU

Réglementairement, le service public d'eau potable est un service public industriel et commercial dont le financement est assuré par les redevances perçues auprès des usagers pour le service rendu.

Ce financement par un système de redevance implique d'équilibrer le budget en recettes et en dépenses et de spécialiser le budget du service, d'où la nécessité d'un budget annexe.

### 2.1 Recettes de fonctionnement 1.4 M€

Les recettes de fonctionnement connaissent une hausse de 13 % soit 160 k€ entre 2017 et 2018.

Conséquence de l'augmentation de la consommation d'eau et malgré un maintien du prix de l'eau, la surtaxe SAEP augmente de 19.5 % et 123 k€ tandis que la vente d'eau aux abonnés augmentent de 6 % ou 36 k€ pour atteindre 631 k€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
2	Excédent de fonctionnement reporté					
70111	Vente eau aux abonnés	463 264,01	472 632,11	574 873,91	595 371,60	631 156,03
70128	Surtaxe SAEP à reverser	570 947,13	645 393,39	653 323,23	629 520,30	752 455,40
758	produits divers de gestion courante	2,12		0,22		0,65
7711	Dédits et pénalités reçues					1 597,50
7788	Autres produits exceptionnels	0,02				
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>1 034 213,28</b>	<b>1 118 025,50</b>	<b>1 228 197,36</b>	<b>1 224 891,90</b>	<b>1 385 209,58</b>
777	quote part des subventions d'investissement transférées			194,53	194,53	194,53
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>			<b>194,53</b>	<b>194,53</b>	<b>194,53</b>
	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>1 034 213,28</b>	<b>1 118 025,50</b>	<b>1 228 391,89</b>	<b>1 225 086,43</b>	<b>1 385 404,11</b>

### 2.2 Dépenses de fonctionnement 950 k€

Le montant des dépenses de fonctionnement du budget de l'eau sont en augmentation de 25 %, passant de 765 k€ en 2017 à 950 k€ en 2018.

Cette hausse est concentrée sur le poste Reversement au SAEP et directement liée à la hausse de consommation en 2017 sur le territoire de Riom. Ce reversement est en effet indexé sur la consommation N-1.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
618	divers				4 434,00	10 225,00
6378	Reversement Taxe SAEP	595 936,24	740 905,66	751 883,53	697 599,69	874 286,28
658	charges diverses de la gestion courante			1,24	0,70	
66111	Intérêts des emprunts	19 197,89	17 410,97	20 314,13	13 692,65	13 026,77
66112	ICNE	-615,66	-526,01	859,86	-369,60	-737,91
6688	pénalités renégociation dette		150,00	400,00		
6215	Rbst personnel mis à disposition	54 999,71	55 716,36	55 797,19	49 996,97	52 993,50
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>669 677,14</b>	<b>814 892,01</b>	<b>829 255,95</b>	<b>765 354,41</b>	<b>949 793,64</b>
6811	Dotation aux amortissements	118 507,34	124 244,55	98 625,00	102 779,00	111 903,00
6668	charges financières				9 900,00	
6865	Dotat amort. Charges financières à répartir					
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>118 507,34</b>	<b>124 244,55</b>	<b>98 625,00</b>	<b>112 679,00</b>	<b>111 903,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>788 184,48</b>	<b>939 136,56</b>	<b>927 880,95</b>	<b>878 033,41</b>	<b>1 061 696,64</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## 2.3 Recettes d'investissement 389 k€

Le flux de trésorerie en matière de recettes d'investissement s'est limité à l'encaissement de la subvention de 24 840 € en provenance de l'agence de l'eau.

Ce flux a été complété par la concrétisation de l'affectation de résultat 2017 par un titre de 365 k€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1068	Affectation résultat en réserves	254 254,68	196 000,00	137 017,74	252 410,94	364 653,02
2762	Créances sur transfert de TVA	57 372,02	82 088,01	41 547,80	91 258,17	
13111	subvention agence de l'eau		9 726,50			24 840,00
2315	Install, maté,outillage		29,44			
1641	Emprunt		370 000,00			
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>311 626,70</b>	<b>657 843,95</b>	<b>178 565,54</b>	<b>343 669,11</b>	<b>389 493,02</b>
2315	Install, maté,outillage	57 372,02	82 088,01	41 547,80	91 258,17	
281531	Amortissement	118 507,34	124 244,55	98 625,00	102 779,00	111 903,00
1641	emprunts				188 834,49	
166	refinancement de dette				188 834,49	
4818	Pénalités renégociation dette					
1641	Pénalité capitalisée				9 900,00	
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>175 879,36</b>	<b>206 332,56</b>	<b>140 172,80</b>	<b>581 606,15</b>	<b>111 903,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>487 506,06</b>	<b>864 176,51</b>	<b>318 738,34</b>	<b>925 275,26</b>	<b>501 396,02</b>

## 2.4 Dépenses d'investissement 244 k€

Les dépenses d'investissement traduisent le remboursement de la dette en capital de 68 K€ et des travaux à hauteur de 177 k€ réalisés rue des Ceps et sur le site Gilbert Romme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1641	Remboursement capital dette	70 623,97	63 360,40	59 433,51	67 097,60	67 616,21
1687	Autres dette prêt centre ville	3 240,25	0,00			
2315	Travaux réseaux	344 232,15	492 528,06	249 286,82	547 549,07	176 766,34
2315	Travaux réseaux restes à réaliser					
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>418 096,37</b>	<b>555 888,46</b>	<b>308 720,33</b>	<b>614 646,67</b>	<b>244 382,55</b>
2762	Créances transf - TVA	57 372,02	82 088,01	41 547,80	91 258,17	
139111	amortissement des sub d'investissement			194,53	194,53	194,53
1641	emprunts				188 834,49	
166	refinancement de dette				188 834,49	
4818	Charges à étaler					
491	Provision pour dépréciation					
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>57 372,02</b>	<b>82 088,01</b>	<b>41 742,33</b>	<b>469 121,68</b>	<b>194,53</b>
	<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>475 468,39</b>	<b>637 976,47</b>	<b>350 462,66</b>	<b>1 083 768,35</b>	<b>244 577,08</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

Commune de 

### 3. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Réglementairement, le service public d'assainissement est un service public industriel et commercial dont le financement est assuré par les redevances perçues auprès des usagers pour le service rendu. Ce financement par un système de redevance implique d'équilibrer le budget en recettes et en dépenses et de spécialiser le budget du service, d'où la nécessité d'un budget annexe.

#### 2.1 Recettes de fonctionnement 350 k€

Les recettes de fonctionnement connaissent une baisse de 1,7 % soit 6 000 € entre 2017 et 2018. Toutefois retraitée de la reprise de provision 2017 les recettes affichent un dynamisme réel avec une augmentation 4.8 % pour la redevance assainissement liée à l'augmentation de la consommation d'eau et une augmentation de 23 % de la participation à l'assainissement collectif, recette liée aux nouveaux raccordements et par nature plus fluctuante.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
704	Travaux de raccordement au réseau	751,25				
7061	Redevance Assainissement (Semerap)	263 235,95	261 009,90	304 202,49	276 825,15	290 182,61
70613	Participation assainissement collectif	17 432,79	3 694,18	36 352,75	48 431,41	59 579,37
758	Produits divers de gestion courante		0,74		0,37	0,36
7815	reprise provision				30 489,80	
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>281 419,99</b>	<b>264 704,82</b>	<b>340 555,24</b>	<b>355 746,73</b>	<b>349 762,34</b>
7815	reprise sur provision pour risques		30 489,80			
777	Quote part subv investissement transférées	10 966,91	13 216,63	9 304,92	10 380,08	14 789,40
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>10 966,91</b>	<b>43 706,43</b>	<b>9 304,92</b>	<b>10 380,08</b>	<b>14 789,40</b>
	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>292 386,90</b>	<b>308 411,25</b>	<b>349 860,16</b>	<b>366 126,81</b>	<b>364 551,74</b>

#### 2.2 Dépenses de fonctionnement 69 k€

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de 11 K€ soit 18.5%. Cette augmentation est la traduction de deux facteurs : la valorisation en augmentation du personnel mis à disposition (+4 k€) et l'assistance au renouvellement de la nouvelle délégation de service public (+6 k€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
6228	Rémunérations diverses	15 943,00	424,34			
61523	entretien sur biens immobiliers	1 494,92	1 101,06	814,80		
618	divers				4 434,00	10 225,00
658	Charges diverses de gestion courante			0,14		
66111	Intérêts dette classique	4 321,79	2 894,72	8 828,29	9 717,62	8 953,37
66111	Intérêts prêt centre ville	228,84	0,00			
668	Autres charges financières			400,00		
6215	Autres charges exc personnel	49 257,41	49 906,34	49 815,64	43 908,13	47 827,61
673	titres annulés sur ex antérieurs	751,25	3 797,76	817,90		1 787,07
66112	ICNE	-298,43	-26,04	1 875,49	-117,82	-118,67
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>71 698,78</b>	<b>58 098,18</b>	<b>62 552,26</b>	<b>57 941,93</b>	<b>68 674,38</b>
6811	Dotation aux amortissements	125 731,23	136 032,86	94 762,00	101 434,00	130 715,00
61815	dotation aux provisions				30 489,80	
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>125 731,23</b>	<b>136 032,86</b>	<b>94 762,00</b>	<b>131 923,80</b>	<b>130 715,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>197 430,01</b>	<b>194 131,04</b>	<b>157 314,26</b>	<b>189 865,73</b>	<b>199 389,38</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## 2.3 Recettes d'investissement 808 k€

Les recettes d'investissement se montent à 808 k€ principalement les subventions à hauteur de 474 k€ et une avance de l'agence de l'eau pour 116 k€.

Ces recettes sont complétées par les 218 k€ provenant de l'affectation des résultats de l'année précédente.

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1068	Réserves	53 000,00	198 500,00	177 776,17	92 545,90	218 261,08
13111	subvention	16 137,11	42 294,57	214 758,29	220 465,89	473 623,79
1318	subvention	150 348,74				
1687	avance agence de l'eau			74 000,00	105 800,00	115 906,07
261	actionnariat SEMERAP			45 724,90		
2762	Créances transfert TVA	103 016,30	115 283,13	76 244,29	273 102,54	
2315	Install, maté, outillage		122,18	47 279,69		157,43
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>322 502,15</b>	<b>356 199,88</b>	<b>635 783,34</b>	<b>691 914,33</b>	<b>807 948,37</b>
1582	reprise provision				30 489,80	
2031	transfert frais d'études en bien		8 850,10		91 161,43	
2315	Transfert TVA	103 016,30	115 283,13	76 244,29	273 102,54	
2762	regul tva				7 603,41	
281532	Reprise amortissements	125 731,23	136 032,86	94 762,00	101 434,00	130 715,00
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>228 747,53</b>	<b>260 166,09</b>	<b>171 006,29</b>	<b>503 791,18</b>	<b>130 715,00</b>
1641	<b>Emprunt équilibre</b>		400 000,00			
	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>551 249,68</b>	<b>1 016 365,97</b>	<b>806 789,63</b>	<b>1 195 705,51</b>	<b>938 663,37</b>

## 2.4 Dépenses d'investissement 346 k€

Les travaux à hauteur de 312 k€ ont été réalisés sur le site Gilbert Romme et le chemin des Grosbots et l'avenue de Chatel.

Ces travaux ont été complétés par le remboursement du capital des emprunts et le remboursement d'une avance à l'agence de l'eau.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Imput.	Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1641	Remboursement capital dette	55 224,65	8 198,37	23 536,06	28 887,73	29 253,98
1687	REMB avance AE	4 688,80	0,00			4 933,33
2031	études et diagnostics	31 659,27	2 532,00	2 209,50		
2315	Travaux sur les réseaux	586 438,42	689 166,76	457 173,08	1 638 615,20	312 156,81
2762	Créances transfert TVA				7 603,41	
	<b>Sous-Total opérations réelles</b>	<b>678 011,14</b>	<b>699 897,13</b>	<b>482 918,64</b>	<b>1 675 106,34</b>	<b>346 344,12</b>
13911	Reprise sur subventions	186,38	509,12	1 355,01	5 650,17	10 059,49
13918	Reprise sur subventions	10 780,53	12 707,51	7 949,91	4 729,91	4 729,91
1582	autres provision pour risque		30 489,80			
21532	réseaux d'assainissement		8 850,10			
2315	transfert études en encours				98 764,84	
2762	Créances trans TVA	103 016,30	115 283,13	76 244,29	273 102,54	
	<b>Sous-total opérations d'ordre</b>	<b>113 983,21</b>	<b>167 839,66</b>	<b>85 549,21</b>	<b>382 247,46</b>	<b>14 789,40</b>
	<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>791 994,35</b>	<b>867 736,79</b>	<b>568 467,85</b>	<b>2 057 353,80</b>	<b>361 133,52</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

# ANNEXES liste

---

Annexe 1 : Budget Principal – Fonctionnement - Recettes et Dépenses Réelles par chapitre

Annexe 2 : Budget Principal – Investissement - Recettes et Dépenses Réelles par chapitre

Annexe 3 : Détail Impôt et Taxes – Chapitre 73

Annexe 4 : Détail Dotations Etat – Chapitre 74

Annexe 5 : Synthèse Grandes masses Financières

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019



Commune de 

## Annexe 1

OPERATIONS REELLES		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol CA 18/17
013	Remboursement assurance person	493 147	352 093	278 184	250 936	324 580	29,35%
70	Ressources d'exploitation	2 666 589	2 624 033	2 469 455	2 764 776	2 929 896	5,97%
73	Ressources fiscales	19 238 016	20 033 062	19 051 824	19 105 167	19 245 988	0,74%
74	Dotations et participations	5 231 080	4 636 729	3 913 359	3 410 371	3 244 417	-4,87%
75	Autres produits de gestion courante	175 878	186 126	171 577	177 664	152 187	-14,34%
76	Produits financiers	1 244	809	228	28 248	219	-99,23%
77	Produits exceptionnels	238 637	315 687	458 267	131 954	55 504	-57,94%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>28 044 591</b>	<b>28 148 538</b>	<b>26 342 895</b>	<b>25 869 115</b>	<b>25 952 789</b>	<b>0,32%</b>

OPERATIONS REELLES		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol CA 18/17
011	Charges à caractère général	4 969 125	4 916 191	4 545 974	4 593 723	4 792 726	4,33%
012	Charges de personnel et assimilés	14 552 034	14 581 138	13 274 469	13 003 979	13 089 135	0,65%
65	Charges de gestion courante	2 198 015	2 172 264	2 163 407	2 719 733	2 831 594	4,11%
66	Charges financières	244 138	204 818	181 914	125 787	123 683	-1,67%
67	Charges Exceptionnelles	134 087	14 980	579 168	33 188	15 990	-51,82%
68	Provisions pour risques et charges			60 000	60 000	0	-100,00%
014	Atténuation de produits	276 932	368 374	1 063 259	568 425	312 541	-45,02%
722	Travaux en régie	-307 441	-212 853	-122 210	-83 263	-106 395	27,78%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>22 066 891</b>	<b>22 044 913</b>	<b>21 745 980</b>	<b>21 021 573</b>	<b>21 059 274</b>	<b>0,18%</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## Annexe 2

OPERATIONS REELLES		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	reports
10222	FCTVA	875 757	865 830	998 620	1 172 729	1 352 926	
1342	Amendes de police	227 473	210 102	359 191	196 662	167 721	
10226	TLE/Taxe d'aménagement	279 178	171 359	150 222	171 718	355 388	
4542	travaux d'office /compte de tiers	55 447	2 902	37 124	0	0	
16/27	Rachat prêts Riom co/sides				155 707		
	prets centre ville	7 929					
	Sous-total recettes propres	1 445 784	1 250 193	1 545 157	1 696 816	1 876 034	0,00
13	Subventions	141 917	519 181	696 529	984 886	1 320 615	361 386,00
21/23	Régul travaux investissement	741	4 217	1 702			
165	Dépôts et cautionnements	503	2 165	160	612	366	
775	Cessions de biens	701	229 652	1 795 292	1 004 616	192 022	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 589 646</b>	<b>2 005 408</b>	<b>4 038 840</b>	<b>3 686 930</b>	<b>3 389 037</b>	<b>361 386,00</b>
16	Emprunt réalisé	0	0	500 000	2 100 000	0	500 000
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 589 646</b>	<b>2 005 408</b>	<b>4 538 840</b>	<b>5 786 930</b>	<b>3 389 037</b>	<b>861 386,00</b>
OPERATIONS REELLES		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	reports
20	Immobilisations incorporelles (études, logiciels, fonds de concours, subventions façades)	278 370,40	288 722,39	554 332,35	1 207 504,22	2 908 627,64	33 833,52
16	dépôts et cautionnements	5 213,31	1 101,57	114,35	962,55	1 251,57	
16878	Solde BEA			941 600,00			
21	Immobilisations corporelles (matériel, mobilier)	359 291,42	785 390,63	1 135 512,95	719 234,40	1 468 111,10	152 382,52
23	Immobilisations en cours (travaux de voirie, aménagements au patrimoine communal)	5 038 199,69	5 271 051,93	5 826 336,49	7 480 287,58	3 471 353,41	853 466,79
4541	travaux d'office /compte de tiers	55 446,60	2 902,11	37 123,78	0,00	0,00	
23	Travaux en régie	307 440,88	212 852,95	122 210,07	83 263,08	106 394,87	
26	Titres immobilisés			45 724,90			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>6 043 962,30</b>	<b>6 562 021,58</b>	<b>8 662 954,89</b>	<b>9 491 251,83</b>	<b>7 955 738,59</b>	<b>1 039 682,83</b>

## Annexe 3

Article	Libellé	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evol 18/17
73111	Contributions directes	11 098 599	11 688 048	11 627 506	11 704 186	11 930 245	1,93%
7318	Autres impôts locaux		254 389	10 660	12 003	22 504	87,49%
7321	Attribution de compensation TP	5 855 601	5 855 601	5 108 295	4 945 157	4 945 157	0,00%
7322	Dotation de Solidarité Communautaire	1 294 128	1 294 128	1 294 128	1 292 681	1 292 681	0,00%
7323	F.N.G.I.R.	58 947	58 947	58 947	58 947	58 884	-0,11%
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 438	6 594	6 762	6 954	7 104	2,16%
7351	Taxe sur l'électricité	370 233	352 584	375 450	378 753	356 512	-5,87%
7363	impôt sur les spectacles	54	0	0	0	0	
73681	taxe emplacements publicitaires / TLPE	79 714	77 226	79 228	74 262	71 440	-3,80%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	474 302	445 544	490 849	632 223	561 461	-11,19%
	<b>TOTAL</b>	<b>19 238 016</b>	<b>20 033 062</b>	<b>19 051 824</b>	<b>19 105 167</b>	<b>19 245 988</b>	<b>0,74%</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## Annexe 4

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation Globale Fonctionnement C/7411	2 499 144 -7,54%	1 944 478 -22,19%	1 917 032 -1,41%	1 308 142 -31,76%	1 000 331 -23,53%
Dotation solidarité rurale c/74121	148 269 19,70%	170 500 14,99%	183 950 7,89%	208 179 13,17%	225 020 8,09%
Dotation solidarité urbaine c/74123	235 652 0,00%	235 652 0,00%	235 652 0,00%	260 825 10,68%	278 425 6,75%
Dotation permanents syndicaux c/7413	20 225	10 694 -47,12%	31 981 199,06%	21 935 -31,41%	21 888 -0,21%
FCTVA c/744				14 061	6 101 -56,61%
Dotation spéciale instituteurs C/745	5 616 -33,33%	5 616 0,00%	2 808 -50,00%	2 808 0,00%	2 808 0,00%
Dotation générale décentralisation c/746					
Dotation comp/perte taxe additionnelle droits mutation C/7482			1 006	1 565 56%	455 -71%
Dotation de Recensement c/7484					3 696
Dotation CNI/Passeports C/7485	10 060 0,00%	10 060 0,00%	10 060 0,00%	10 060 0,00%	25 638 154,85%
Alloc. Comp. TP. et DCRT C/748313 74832 et 74833	149 797 -17,66%	109 484 -26,91%	97 560 -10,89%	51 712 -46,99%	32 369 -37,41%
Alloc. Comp. Taxes Foncières c/74834	111 068 -10,89%	82 003 -26,17%	67 800 -17,32%	36 929 -45,53%	34 454 -6,70%
Alloc. Comp Taxe Habitation c/74835	344 724 1,94%	397 683 15,36%	312 808 -21,34%	442 514 41,47%	456 409 3,14%
<b>TOTAL</b>	<b>3 524 554</b> -6,53%	<b>2 966 169</b> -15,84%	<b>2 860 658</b> -3,56%	<b>2 358 729</b> -17,55%	<b>2 087 593</b> -11,50%

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20190328-DELIB19032807-  
BF  
Date de télétransmission : 02/04/2019  
Date de réception préfecture : 02/04/2019

## Annexe 5

<b>Synthèse des grandes masses financières</b>					
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	28 044 591	28 148 538	26 342 895	25 869 115	25 952 789
Dép. réelles de fonctionnement (hors trav. en régie)	22 066 891	22 044 913	21 745 980	21 021 573	21 059 274
<b>Autofinancement brut (épargne brute)</b>	<b>5 977 700</b>	<b>6 103 625</b>	<b>4 596 914</b>	<b>4 847 543</b>	<b>4 893 515</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Autofinancement brut	5 977 700	6 103 625	4 596 914	4 847 543	4 893 515
Remboursement du capital des emprunts	1 271 069	1 167 292	1 016 276	843 197	952 133
Remboursement anticipé rétrocessions					
<b>Autofinancement net (épargne disponible)</b>	<b>4 706 631</b>	<b>4 936 333</b>	<b>3 580 638</b>	<b>4 004 346</b>	<b>3 941 382</b>
<b>Investissement net</b>					
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dépenses Réelles d'investissement	6 043 962	6 562 022	8 662 955	9 491 252	7 955 739
Recettes d'investissement hors dette	1 589 646	2 005 408	4 038 840	3 686 930	3 389 037
emprunt revolving hors cpte 16449					
<b>Rec - Dép d'Investissement</b>	<b>-4 454 316</b>	<b>-4 556 613</b>	<b>-4 624 115</b>	<b>-5 804 322</b>	<b>-4 566 701</b>
Besoin de financement net	252 315	379 719	-1 043 477	-1 799 976	-625 319
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>500 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>0</b>
Résultat de l'exercice (avant affectation du résultat)	252 315	379 719	-543 477	300 024	-625 319
Résultats antérieurs reportés	3 333 981	3 583 538	3 963 258	3 419 781	3 719 804
<b>Fonds de Roulement Fin d'exercice</b>	<b>3 586 296</b>	<b>3 963 258</b>	<b>3 419 781</b>	<b>3 719 804</b>	<b>3 094 485</b>
Reports nets (Dép -rec )	424 827	1 073 527	1 637 372	1 935 887	178 297
<b>Résultat comptable</b>	<b>3 161 468</b>	<b>2 889 730</b>	<b>1 782 409</b>	<b>1 783 918</b>	<b>2 916 188</b>